



### LE TSC, C'EST QUOI ?

Une aide financière\* pour l'adhésion à une association sportive ou culturelle de Trévoux (cumulable avec le Pass région).

*\*Par CCAS de la ville de Trévoux*

### POUR QUI ?

Les Trévoltiens de 5 ans à 18 ans.

### MONTANT DE L'AIDE

70 € pour un quotient familial CAF jusqu'à 750 €  
40 € pour un quotient familial CAF entre 750 € et 950 €.

### COMMENT FAIRE

Il suffit de remplir le formulaire au verso et de le remettre, au plus tard le 15 janvier, à l'association qui fera suivre en mairie. L'aide est versée directement à l'association.

#### **+ D'INFOS :**

- Auprès des associations
- Auprès de la mairie :

☎ 04 74 08 73 73 @ [contact@mairie-trevoux.fr](mailto:contact@mairie-trevoux.fr)  
➔ [www.mairie-trevoux.fr](http://www.mairie-trevoux.fr)



Jeune adhérent 20...../20....

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

N° de Tél. : .....

Mail : .....

**ACTIVITÉ CHOISIE :** .....

Nom de l'association : .....

Jour et heure de l'activité : .....

Signature de parent

Signature du président de l'association

**PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT**

1 attestation du Quotient Familial de la CAF datant de moins d'un an (disponible sur le site internet de la CAF). Sous réserve d'acceptation par l'association et la commune de Trévoux